

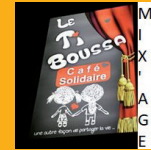
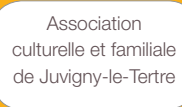
vous accompagner

Solidarité Transport

■ Dans le Calvados et la Manche



► Solidarité Transport, un partenariat entre la MSA et les associations locales



N'hésitez pas à contacter la coordination départementale Solidarité Transport

Calvados : 07 68 65 74 60
solidarité-transport.calvados@famillesrurales.org

Manche : 06 68 14 95 59
solidarité-transport.manche@famillesrurales.org



► Solidarité Transport, une initiative de la MSA, portée par Familles Rurales, avec le soutien de la Conférence des financeurs



Mise à jour – 03/07/2020

MSA Côtes Normandes
37 rue de Maltot
14026 Caen Cedex 9
cotesnormandes.msa.fr



Solidarité Transport

Un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à une association partenaire de Solidarité Transport (voir partenaires au verso), quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire concerné.

Quelle sera votre participation ?

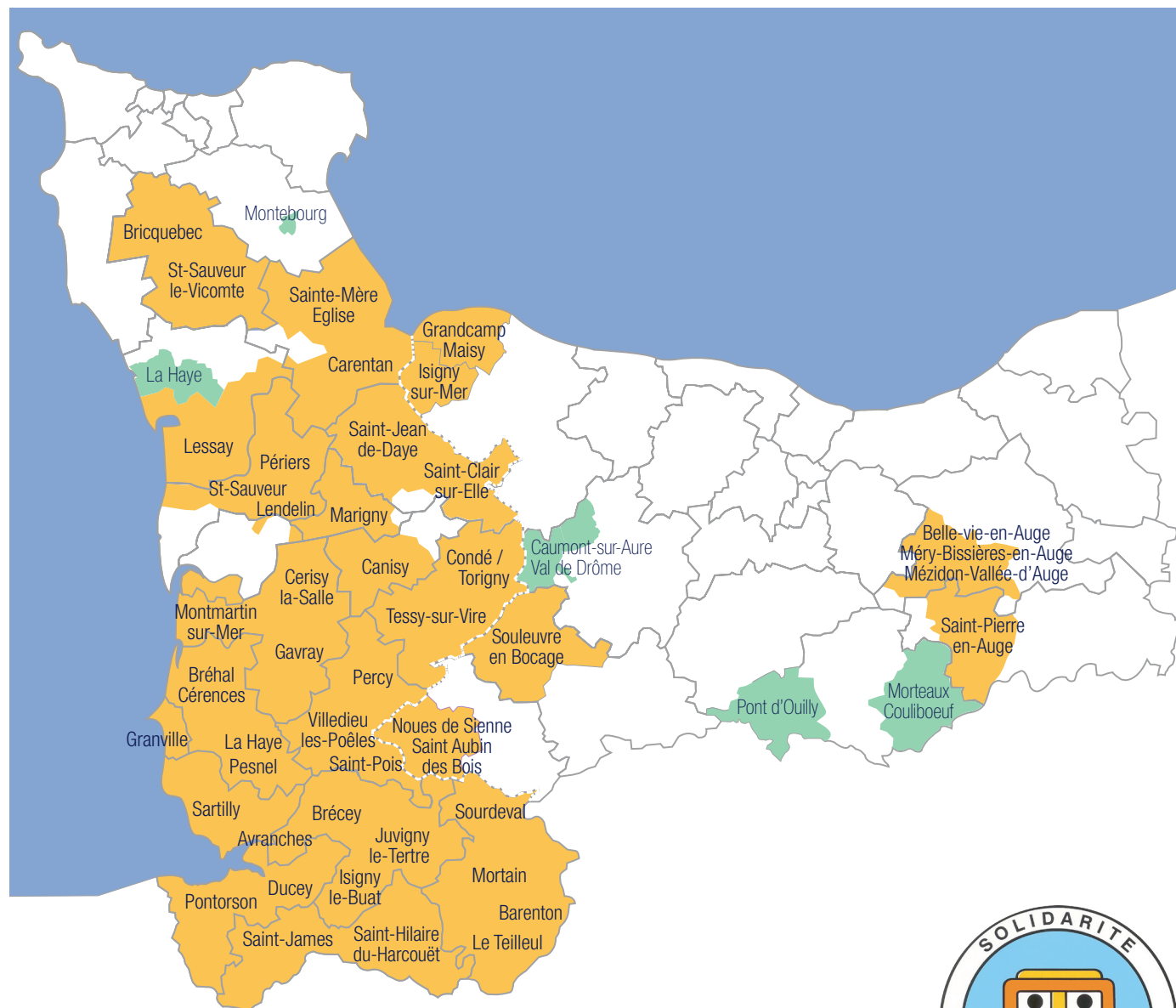
- ▶ L'adhésion annuelle à une association partenaire de Solidarité Transport.
- ▶ Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, contactez la coordination départementale Solidarité Transport (voir au verso).

Solidarité Transport dans le Calvados et la Manche en 2020



- Territoire disposant d'un service Solidarité Transport
- Territoire en projet

